

## Comité des employeurs publics

3 février 2015, accueilli par la DRAC  
Hôtel des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem



**Malgré les intempéries, le Comep a rassemblé des employeurs des 3 fonctions publiques.** Parmi les 50 personnes s'étant inscrites au Comité des employeurs publics - Comep (représentant 36 structures), près d'une trentaine ont pu braver la tempête de neige du 3 février 2015 et offrir une assistance de qualité, ayant permis d'établir la pertinence des propositions, les enrichir et les illustrer. Tout au long de la réunion, il a été montré **qu'une autre approche du handicap est possible** : moins contrainte, plus positive, plus vertueuse... Il ne s'agit pas simplement de changer de regard mais bien de **changer d'approche** en matière de recrutement, d'intégration, de maintien et d'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap.

### A. Les enseignements pour la stratégie régionale

Trois orientations stratégiques, déclinées en objectifs et actions, ont été présentées et débattues. Ces orientations ont vocation à guider et faciliter l'action de chacun.



Les débats ainsi que les témoignages d'expériences (Cf. chapitre suivant) ont permis de préciser les orientations :

#### **1/ Développer la culture d'inclusion du handicap dans votre gestion des ressources humaines et dans votre organisation publique**

La dimension sensibilisation est à renforcer : il s'agit selon l'assemblée de privilégier avant tout l'information des agents et la **création des conditions favorisant l'acceptation et la reconnaissance du handicap** (« auto signalement »).

#### PRISES DE PAROLE

*On ne s'improvise pas manager du handicap, cela nécessite une expertise spécifique et au-delà de cela une certaine conception des relations humaines dans le travail : considérant le handicap comme un apport pour la structure, en termes de solidarité, de diversité... justifiant une adaptation de son organisation pour intégrer le handicap.*

*En tant que managers publics, nous avons la responsabilité de **porter un projet managérial intégrant le handicap**. **Marc CHAPPUIS**, Secrétaire général pour les affaires régionales.*

*L'accompagnement de la Caisse des dépôts au profit des employeurs publics se matérialise notamment par le financement de **l'accessibilité des locaux**. **Philippe LAMBERT**, Directeur Régional de la Caisse des dépôts et consignations.*

*La progression du taux d'emploi depuis près de 10 ans amène le FIPHFP à entrer dans une nouvelle phase en termes d'appui aux employeurs : le financement du **surcoût** lié à la compensation du handicap et le soutien à **l'émergence de nouvelles pratiques managériales via Handi-Pacte**. **Béatrice LAGARRIGUE**, Déléguée interrégionale du Fiphfp.*

## 2/ Recruter des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : enrichir la diversité des compétences dans votre organisation

Trop d'employeurs se limitent au constat d'inadaptation du profil des candidats en situation de handicap au regard du poste à exercer (92% mettent en avant ce constat comme principal frein au recrutement – enquête *Handi-Pacte 2014*). Deux approches seraient alors à conjuguer en matière de recrutement :

- **Adapter les pratiques de recrutement** : le niveau d'exigence, l'usage de l'apprentissage... et fondamentalement partir des candidats plutôt que des postes.
- **Adopter une approche anticipatrice** : traduire les métiers de demain et les grandes tendances (rareté des postes sans qualification, allongement des carrières...) en programmes de préparation des candidats, en particulier via la formation.

## 3/ Élaborer des parcours professionnels en intra et en inter-fonctions publiques

L'objectif visant à trouver des solutions concernant la pénurie de médecins de prévention est élargi:

- **Privilégier tout d'abord la pluridisciplinarité** au sein des équipes de santé au travail, en positionnant les médecins de prévention parmi les autres professionnels : assistant sociaux, psychologues, ergonomes...
- **Favoriser les coopérations et l'échange entre médecins et professionnels RH**. Questionner de ce point de vue les applications du secret professionnel partagé.

### PRISES DE PAROLE

*La GRH, ça doit être aussi la gestion humaine des ressources (citant le DR-FIP), ainsi que la **gestion de la richesse humaine**. **Marc CHAPPUIS**, Secrétaire général pour les affaires régionales.*

*Notre objectif doit être de **mettre en lumière**, tant les difficultés que les pratiques et initiatives. **Colette CLAMENS**, Centre de gestion de la Haute-Garonne.*

*Chaque expérience est unique, nous devons **faire dans la dentelle**. **Lucie BOUSQUIÉ**, CHU Toulouse.*

*L'action de sensibilisation doit permettre aux personnels d'être acteurs de leur démarche de reconnaissance du handicap, **Catherine RÉMY**, DREAL.*



## B. Les témoignages : des pratiques porteuses d'enseignements utiles pour tous les employeurs

Handi-Pacte s'attache à faire connaître les initiatives des employeurs, qu'elles soient réussies ou non, tant qu'elles sont porteuses d'enseignements utiles. Trois acteurs ont témoigné de leur expérience, répondu aux questions de l'assemblée et éclairé ainsi les précisions apportées aux orientations stratégiques (Cf. chapitre précédent) :

- Mme RÉMY, Responsable du pôle RH, DREAL de Midi-Pyrénées
- Mme BOUSQUIÉ, Référent handicap au pôle RH, CHU de Toulouse
- Mme CLAMENS (Directrice Générale des Services) et Mme OLLIER (Directrice Adjointe), Centre de gestion de la Haute Garonne



## D. Les membres du Comep

Monsieur le Préfet de l'Ariège  
Monsieur le Préfet de l'Aveyron  
Monsieur le Préfet du Gers  
Monsieur le Préfet du Lot  
Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées  
Monsieur le Préfet du Tarn  
Monsieur le Préfet du Tarn et Garonne  
Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Garonne

Monsieur le Délégué régional de l'AGEFIPH  
Madame la Déléguée interrégionale du FIPHFP Midi-Pyrénées et Limousin  
Monsieur le Directeur régional de la Caisse des dépôts et de consignations de Midi-Pyrénées

Madame la Rectrice de l'Académie de Toulouse  
Monsieur le Directeur régional des Finances Publiques  
Monsieur le Président de la Chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées  
Monsieur le Ministre de la Justice – Secrétariat général  
Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de la santé

Monsieur le Président du Conseil Régional  
Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ariège  
Monsieur le Président du conseil d'administration du Centre de Gestion  
Monsieur le Président du Conseil Général de l'Aveyron  
Monsieur le Président du conseil d'administration du Centre de Gestion  
Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Garonne  
Monsieur le Président du conseil d'administration du Centre de Gestion  
Monsieur le Président du Conseil Général du Gers  
Monsieur le Président du conseil d'administration du Centre de Gestion  
Monsieur le Président du Conseil Général du Lot  
Monsieur le Président du conseil d'administration du Centre de Gestion  
Monsieur le Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées  
Monsieur le Président du conseil d'administration du Centre de Gestion  
Monsieur le Président du Conseil Général du Tarn  
Monsieur le Président du conseil d'administration du Centre de Gestion  
Monsieur le Président du Conseil Général du Tarn et Garonne  
Monsieur le Président du conseil d'administration du Centre de Gestion

Monsieur le Président de l'association des maires et présidents de la communauté de Haute-Garonne  
Monsieur le Président de l'association des maires et des élus de l'Ariège  
Monsieur le Président de l'association départementale des maires et présidents de communautés de l'Aveyron  
Monsieur le Président de l'association des maires et présidents de communautés de communes du Gers  
Monsieur le Président de l'association des élus du Lot  
Madame la Présidente de l'association des maires des Hautes-Pyrénées  
Monsieur le Président de l'association des maires et élus locaux du Tarn  
Monsieur le Président de l'association des maires et des présidents de communautés de Tarn et Garonne

Monsieur le Directeur général du centre hospitalier universitaire de Toulouse  
Monsieur le Directeur du centre hospitalier du Val d'Ariège  
Monsieur le Directeur du centre hospitalier Jacques Puel de Rodez  
Monsieur le Directeur du centre hospitalier de Auch  
Monsieur le Directeur du centre hospitalier Jean Rougier de Cahors

Monsieur le Directeur du centre hospitalier de Bigorre  
Monsieur le Directeur du centre hospitalier d'Albi  
Monsieur le Directeur du centre hospitalier de Montauban

Madame la Présidente du PRES - communauté d'universités et d'établissements de l'université de Toulouse

Monsieur le Président de la délégation régionale de l'Association nationale de la formation des personnels hospitaliers de Midi-Pyrénées

Monsieur le Président de la Fédération Hospitalière de Midi-Pyrénées

Monsieur le Directeur du CNFTP Midi-Pyrénées

Madame la Directrice régionale de la DIRECCTE

Monsieur le Directeur régional de la DRAAF

Monsieur le Directeur régional de la DREAL

Monsieur le Directeur régional de la DRAC

Monsieur le Délégué régional du SGAMI Sud-Ouest

Monsieur le Commandant de la région de gendarmerie Midi-Pyrénées

Monsieur le Général Commandant de la délégation militaire de la Haute-Garonne